

Jeudis 1, 8, 15 et 29 et mardi 20 juillet :

None à 13 h 50 - Vêpres à 15 h 30

Vendredi 2 août

1^{er} vendredi du mois

17 h 30 Vêpres

Salut du Saint-Sacrement en l'honneur du Sacré-Cœur

Dimanche 11 juillet

SOLENNITÉ DE SAINT BENOÎT

Translation des Reliques de Saint Benoît Patriarche des moines

Notre Père saint Benoît naquit à Nursie, en Ombrie, vers 480. Après avoir vécu quelques années en ermite dans la grotte de Subiaco, sa réputation de sainteté et l'éclat de ses miracles attirèrent de nombreux disciples : il fonda douze monastères et la grande abbaye du Mont-Cassin, en Campanie, qu'il dirigea jusqu'à sa mort en 547. Ses reliques furent apportées au 8^{ème} siècle, du Mont-Cassin ruiné par les Lombards, au monastère de Fleury, près d'Orléans, devenu depuis lors Saint Benoît-sur-Loire.

En 1964 saint Paul VI proclame saint Benoît "Patron de l'Europe" ; en 1980 saint Cyrille et saint Méthode lui sont associés, comme "co-patrons "de notre Continent, par saint Jean-Paul II.

10 h Tierce

Procession

Messe pontificale

17 h Vêpres pontificales

(commémoration du VII^{ème} Dimanche après la Pentecôte).

Salut du Saint-Sacrement

Exposition du Saint-Sacrement jusqu'à 18 h 30

Les Dimanches du mois de juillet :

10 h Tierce

Procession

Messe

17 h Vêpres

Salut du Saint-Sacrement

Exposition du Saint-Sacrement jusqu'à 18 h 15